

A l'attention de M. Jérôme Baloge, Président de la
Communauté d'Agglomération du Niortais,
140 rue des Equarts CS 28770 79027 Niort

OBJET : Demande de subvention auprès de la CAN pour l'organisation d'un « RDV en Terres Bio » : une ferme ouverte le 20 juin sur l'exploitation biologique du Potager Mignon (PRIN DEYRACNON)

Monsieur le Président,

Agrobio Deux-Sèvres, antenne locale de Bio Nouvelle-Aquitaine, a pour mission d'accompagner le développement de l'Agriculture Biologique. En tant que signataire du PAT Haut Val de Sèvre – Agglomération du Niortais, notre association met à disposition ses compétences et ses connaissances à la déclinaison de son programme d'action.

Pertinente sur l'équilibre économique des fermes, sur la reconquête de la qualité de l'eau, sur le développement économique des entreprises et sur la santé des populations, notre association intervient auprès des professionnels mais aussi auprès des scolaires et du grand public.

C'est justement dans le cadre du **projet national « Rendez-vous en Terres Bio »** co-financé par l'ADEME, la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, que nous organisons deux fermes ouvertes au grand public sur le département des Deux-Sèvres. La particularité de ces fermes ouvertes est qu'elles sont organisées en collaboration avec les PAT, afin de mettre en œuvre une action cohérente avec ses objectifs : ainsi, nous souhaitons organiser en partenariat avec vous cet **événement le samedi 20 juin de 9h30 à 14h sur la ferme maraîchère du Potager Mignon**, où trois jeunes associés viennent de s'installer en 2026.

Cet événement, gratuit pour les participants, permet de faire découvrir la réalité d'une ferme biologique. Elle a aussi pour but de mettre en lumière des thématiques transverses touchant à la biodiversité, qualité de l'eau, l'alimentation, la santé... En l'occurrence, un temps fort est prévu pour mettre en avant le dispositif Ordonnance verte, et qui est justement mis en œuvre par la commune de Prin Deyrançon, également impliquée dans l'organisation. Le Potager Mignon devra livrer les paniers biologiques de la commune.

L'événement nécessite la prise en charge de frais d'intervenants extérieurs, de denrées locales, de location de matériel, de temps de coordination, d'impressions... non pris en charge par le projet RDV Terre Bio (dont le financement permet de couvrir le temps de travail de la salariée animatrice uniquement).

Pour la réalisation de cette action, **nous sollicitons une subvention de la Communauté d'Agglomération du Niortais d'un montant de 1 200 €** (pour un budget total de dépenses prévisionnelles de 2 750 €). Vous trouverez annexés à ce courrier le budget prévisionnel ainsi que le rapport d'activité comprenant les comptes relatifs à l'exercice écoulé de notre association.

Nous restons à votre disposition pour toute information ou document complémentaire nécessaire à l'instruction de ce dossier. Dans cette attente, je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

• Sébastien Quinault,
Président d'Agrobio Deux-Sèvres •

